

En introduction à cette journée commémorative du 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, je tiens à remercier de leur présence, Mesdames et Messieurs les Maires de l'Isère et de la Savoie ainsi que tous nos amis élus.

Des remerciements que j'adresserai à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement avec une mention particulière pour ma première adjointe Martine Selva qui s'est beaucoup impliquée et dévouée ainsi que mon ami Marc Jean Robert, dit zian des Alpes qui va conter et sonner pour notre plaisir.

Je souhaite également excuser Monsieur Hervé Gaymard Président du Conseil général de la Savoie et Monsieur le Sénateur Savoyard Thierry Repentin qui n'ont pu, faute d'un calendrier très chargé en cette période, être avec nous en cette fin de matinée. A la demande du Président Monsieur Gaymard, je me dois de représenter le Conseil Général de la Savoie.

Il faut remonter au 21 juillet 1858, lors de la rencontre secrète entre le président du royaume de Sardaigne et l'empereur Napoléon III, pour enregistrer le premier acte de notre destinée Savoyarde.

En contrepartie de cet héritage français, Napoléon III accepta lors de cette rencontre, d'accorder un soutien diplomatique et militaire au royaume de Sardaigne dont le but était de fonder un état unifié : l'Italie.

Cet accord secret prendra toute sa signification dans un traité d'alliance signé le 28 janvier 1859.

Quelques mois plus tard, l'empire Autrichien entre en conflit avec le Piémont et, conformément à ses engagements, Napoléon III envoie ses troupes défendre l'unification de l'Italie.

Les Sardes sortiront vainqueurs des batailles de Palestro et Montebello, les troupes napoléoniennes en feront de même à Magenta et à Solferino. L'armistice sera signée avec l'Autriche par Napoléon III, le 8 juillet 1859 à Villafranca.

La période qui suivra sera agitée. La diplomatie Franco-Sarde devra faire face à l'effervescence qui s'instaure autour du devenir du Duché de Savoie, très convoité. Les conversations vont bon train et les idées sont multiples parmi la noblesse : maintien de la Savoie dans le royaume Sarde, division du Duché ou encore rattachement en totalité ou en partie à la Suisse. C'est ce dernier projet qui, soutenu par l'Angleterre, précipitera le traité de Turin.

Le 24 mars 1860 le traité de Turin qui prévoit le rattachement du Duché de Savoie et du comté de Nice à la France est signé mais sous conditions et réserve de l'adhésion des populations. La consultation populaire du 22 avril 1860, exigence des chancelleries helvétique et britannique, portera exclusivement sur un oui en faveur de la ratification du traité de Turin.

Cette aspiration à redevenir Français fut lors du référendum un plébiscite citoyen et notre municipalité d'époque s'était inscrite à cette réjouissance par un courrier adressé à l'empereur au lendemain de la signature du traité.

L'Assemblée des Pays de Savoie est à l'origine de la commémoration du 150<sup>ème</sup> anniversaire. Elle a souhaité en faire acte par des temps forts organisés çà et là dans nos départements savoyards mais aussi en des lieux symboliques, au Sénat dans les jardins du Luxembourg et à l'Assemblée Nationale.

Monsieur Le Ministre Christian Estrosi, Maire de la ville de Nice, Monsieur Gérard Larcher Président du Sénat, Monsieur Bernard Acoyer, Président de l'Assemblée Nationale ainsi que les Présidents des Conseils Généraux associés pour l'évènement, ont fort justement, dans leur allocution solennelle, souligné la reconnaissance ainsi que notre devoir de mémoire et notre rôle de transmission aux jeunes générations.

En gage de témoignage à la France, l'Assemblée des Pays de Savoie a organisé un événement insolite : la coulée en plein air d'une cloche mère de 120 kg et de trois petites sœurs, dans les jardins du Luxembourg.

Ce symbole forgé dans le bronze restera une offrande au Sénat et marquera à jamais ce 150<sup>ème</sup> anniversaire.

Afin d'honorer à notre manière cet anniversaire, la municipalité d'Arvillard a proposé un acte tout aussi symbolique et souhaité organiser l'évènement à la borne frontière 66 sur cet ouvrage baptisé « Pont du diable » que nous partageons en héritage de notre histoire avec nos amis chappelins.

Nous pouvons imaginer que ce pont construit dans les années 1300 reliant à l'époque deux territoires, conserve silencieusement d'authentiques évènements et faits marquants de notre histoire.

Nous avons tous conscience de la beauté de notre Savoie. Ses nombreux joyaux ont inspiré les plus grands écrivains, peintres, historiens et les hommes et femmes d'Etat les plus célèbres y ont séjourné.

Aujourd'hui nous avons des aspirations nouvelles, partager nos expériences pour ne pas rester immobile face au changement et faire face à l'avenir. Nos ressemblances et nos motivations avec nos voisins et amis Isérois ont conduit 17 communes savoyardes pour la plupart situées sur le canton du Val Gelon à s'associer à l'espace Belledonne en 2009.

Nous aurons à cœur d'y faire naître et vivre des projets communs de partage et de mise en valeur qu'elle soit économique, touristique ou culturel en portant au centre des débats le bien être et le confort des populations.

Mesdames et Messieurs, encore une fois Merci pour votre contribution précieuse à la réussite de cette journée, Mesdames et Messieurs Merci de votre participation massive.